

# L'étudiant-e de première année de Licence au cœur d'un dispositif modeste et ambitieux

LABROSSE Bérangère, Université Claude Bernard  
Lyon1 - France

## Résumé

Concrètement, qu'en est-il de ce dispositif mis en place à Lyon1, appelé « PEL2 », ou Projet Personnel et Professionnel ailleurs, repris ensuite et adapté par de nombreuses universités ?

Le Projet Etudiant Licence, suivi par les étudiants de première année de licence au second semestre de formation, est une première approche du monde professionnel. Les 1200 étudiants présents au printemps dernier ont eu à suivre un cours magistral d'introduction et quatre séances de travaux dirigés, afin de commencer à réfléchir à leur projet post-formation. L'objectif est de les faire *échanger*, par groupe de cinq ou six, sur des thématiques qui les intéressent et qu'ils ont choisies, en lien ou non avec leur parcours de formation ; de *rencontrer des professionnels* de ces secteurs d'activité ; de rendre un *dossier personnel* présentant leur démarche collective ainsi que leurs résultats individuels au regard de leur projet ; de *présenter* enfin, *lors d'un exposé en groupe*, leurs découvertes et interrogations à leurs pairs.

Par ce biais, les étudiants découvrent des métiers, des secteurs d'activité, s'en font une première opinion **qui conforte ou non leur choix d'orientation.**

Ils initient également une « **démarche réseau** », qui leur sera utile tout au long de leur formation ainsi qu'au cours de leur vie professionnelle.

De plus, si 1200 étudiants sont concernés, cela implique également quarante groupes de TD, animés par des professeurs de l'université, des doctorants, et quelques professionnels, souvent des anciens étudiants de Lyon1. Du coup ce travail d'animation fait aussi bien souvent évoluer le regard de l'encadrant sur ses étudiants en plus de lui faire découvrir de nouveaux secteurs d'activité et des métiers qu'il ne connaissait pas toujours.

C'est donc ce dispositif, riche d'enseignements pour les étudiants nouvellement arrivés à l'université, que je me propose de présenter lors de cette intervention.

**Mots clés :** Projet professionnel, méthodologie de recherche, étudiant, université.

## **Introduction**

En 1984, l'Université Claude Bernard Lyon1 est moteur dans la création d'un dispositif spécifiquement consacré à la réflexion sur le projet professionnel des étudiants. L'actuel Projet de l'Etudiant de Licence (deuxième semestre) - PEL2 - a été conçu par Dominique Gilles avec pour objectif d'inciter chaque étudiant à explorer *dès le début de ses études supérieures* l'environnement professionnel dans lequel il pourra s'insérer après sa formation. Ce dispositif a essaimé au fil du temps dans de nombreuses universités par le biais notamment de Josette Saulnier-Cazals de Strasbourg et de l'association *Projetpro.com* et se retrouve maintenant dans la plupart des formations universitaires générales et professionnelles.

Cet article propose de préciser le fonctionnement du PEL2, en revenant tout d'abord sur son **organisation**, puis en faisant le point sur les **interviews de professionnels** à effectuer, l'**évaluation des étudiants**, la façon dont les **intervenants sont formés**. En dernier lieu sera présenté le **retour des étudiants sur cette expérience**, et enfin la façon dont le **PEL2 s'inscrit dans une démarche plus globale** de réflexions concernant les questions liées à l'insertion professionnelle.

## Organisation du PEL2

L'Université Lyon1 est une université de Sciences, Santé et Sport. Le Projet de l'Étudiant de Licence (deuxième semestre) est un module intégré de façon obligatoire à tous les parcours de la première année de licence STS, Sciences Technologie et Santé, et rattaché à l'Unité d'Enseignement Transversale. Tous les étudiants de première année de Licence des parcours Biologie, Maths-Info et Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur ont un découpage d'Unités d'Enseignements suivant le même modèle : au second semestre ils doivent suivre cinq UE, dont quatre en lien avec la mention qu'ils ont choisie et une appelée « transversale », comprenant la méthodologie de recherche documentaire, les langues, le sport et le PEL2.

La grande force de Lyon1 est d'avoir rendu ce module obligatoire à tous les étudiants de cette licence, au même titre que l'informatique par exemple sur d'autres semestres. Crédité de deux ECTS (*European Credit Transfer System*) sur les six affectés à l'unité d'enseignement et les trente à acquérir dans le semestre, le PEL2 a concerné au semestre de printemps 2011 environ 1200 étudiants répartis dans 40 groupes de Travaux Dirigés, d'une trentaine d'étudiants chacun. Etant évalués et notés sur cet enseignement pour valider leur diplôme, les étudiants y participent systématiquement. Et si beaucoup viennent au départ contraints et forcés, les évaluations montrent que la majorité y trouve un intérêt non négligeable dont il sera question plus loin.

L'objectif de cet enseignement n'est pas de sanctionner le projet personnel de l'étudiant, qui en première année peut être à l'état d'ébauche à peine esquissée. Il est au contraire de **proposer une méthodologie de travail et de réflexion sur son projet calquée sur la démarche du chercheur**. Cette démarche pourra être utilisée et réutilisée par l'étudiant tout au long de son parcours universitaire et professionnel afin de se poser les bonnes questions concernant son **projet** professionnel – et personnel – et d'y apporter les réponses les plus pertinentes possibles. **C'est l'acquisition et la mise en pratique de cette méthodologie qui sont évaluées, non le projet en lui-même.**

Lors du premier cours, qui se passe en amphithéâtre, cette démarche est présentée aux étudiants par un binôme Enseignant-Chercheur/ Consultant du SOIE – Service d'Orientation et d'Insertion professionnelle des Étudiants. Ce service de l'université a pour mission d'accompagner les étudiants dans leurs démarches liées à l'orientation et à l'insertion professionnelle et gère le module depuis sa création.

Le choix de présenter le premier cours magistral en binôme permet de légitimer le travail proposé aux étudiants, et dans sa démarche scientifique, et dans les compétences en lien avec l'insertion professionnelle apportées par le SOIE. Ces équipes transversales et pluridisciplinaires mettent également en avant la nécessaire ouverture à l'autre impliquée par le processus sous-tendant la démarche du PEL2.

Une fois la démarche présentée, chaque étudiant doit choisir une thématique professionnelle sur laquelle il désire travailler. Chacun fait son choix librement selon une stratégie propre de confirmation/infirmation de projet déjà existant ou de découverte de métiers nouveaux. Il n'est pas question d'obliger les étudiants de biologie par exemple à travailler sur des métiers en lien avec leurs études mais bien de leur laisser la possibilité de découvrir des métiers et secteurs d'activité, que ce soit la recherche, la protection de la faune ou la flore, le commerce, l'enseignement ou les métiers des arts et de la culture par exemple. **Il n'y a pas de liste préétablie de thématiques ou de métiers**, chaque étudiant présente avec ses propres mots ce qui l'intéresse au moment de la saisie des thématiques, à charge ensuite à la responsable de la formation de s'y retrouver.

C'est en effet à partir des indications données par les étudiants que sont constitués les groupes de TD. Ces groupes doivent répondre à deux exigences :

- permettre à chaque étudiant de se renseigner sur le métier / la thématique qui l'intéresse et en discuter avec d'autres étudiants ;
- permettre à chaque étudiant de découvrir des métiers / thématiques sur lesquels il n'a pas travaillé.

Ces groupes d'une trentaine d'étudiants sont donc constitués d'équipes, homogènes quant à leurs thématiques initiales et hétérogènes dans leur ensemble. Par exemple on peut retrouver dans un groupe de trente étudiants : 4 intéressés par le professorat en physique/chimie en collège ou lycée ; 9 dont la thématique tourne autour de la programmation informatique et le web ; 4 souhaitant découvrir les métiers de la recherche ; 13 voulant travailler sur du génie civil et/ou des énergies renouvelables. Ou encore : 5 intéressés par l'astrophysique ; 5 par l'aéronautique/aérospatiale ; 4 par l'infographie ; 4 par le développement informatique ; 4 voulant découvrir le monde de la finance ; 4 intéressés par l'industrie cosmétique, en recherche et développement ou en production ; 4 voulant devenir géologues.

Ces groupes constitués sont animés par différents acteurs de l'université : des Enseignants-Chercheurs, des doctorants, et des profes-

sionnels diplômés de l'université Lyon1. En terme pédagogique, il n'est pas question de faire un cours magistral lors des TD ou d'apporter un contenu figé aux étudiants. Le rôle de l'intervenant est celui du maïeuticien, de l'accompagnant et du facilitateur : il est là pour proposer des pistes de recherche, pour recadrer des groupes qui s'éparpilleraient trop, pour créer du lien entre les différents groupes mais dans l'idéal son intervention se limite au minimum, les étudiants devant apprendre à travailler entre eux de façon la plus autonome possible.

Cet accompagnement demandé aux intervenants ne reprenant pas un cadre classique d'enseignement disciplinaire, les enseignants ayant l'habitude d'intervenir sur d'autres contenus de formation peuvent être déstabilisés par cette approche pédagogique. En cela, l'utilisation de la méthodologie de recherche, qui sera détaillée plus loin, permet aux enseignants-chercheurs et aux doctorants notamment de s'appuyer sur des techniques et méthodes maîtrisées quotidiennement de par l'activité de recherche, et de transférer ces compétences méthodologiques dans le cadre du travail sur le projet professionnel de l'étudiant. Le recrutement et la formation des nombreux intervenants en est ainsi simplifiée, puisque chacun se retrouve face à des méthodes connues et assimilées, bien que mises en pratique dans un contexte nouveau.

De plus, le fait que les intervenants viennent d'horizons différents permet aux étudiants de s'enrichir de cette diversité, d'avoir parfois des sources d'information non académiques qui leur permettent d'étendre le champ de leurs expérimentations. Les intervenants ont parfois eux-mêmes suivi le PEL2 ce qui leur permet de prendre du recul par rapport aux remarques faites par les étudiants lors des TD. Les « anciens » de l'université peuvent faire part de leur expérience, des difficultés rencontrées dans la définition de leur propre projet par exemple, des stratégies mises en œuvre pour dépasser les difficultés rencontrées.

Les trois premiers TD ont pour objectif de :

- préciser les objectifs du module ;
- aider les étudiants dans leurs démarches bibliographiques et leurs recherches de professionnels à interviewer ;
- faciliter les échanges entre les étudiants et la répartition des tâches ;
- donner les consignes d'évaluation.

**Interviews de professionnels**

Un autre point fort du module PEL2 est l'obligation qu'a chaque étudiant de rencontrer au moins trois professionnels afin de recueillir des témoignages directs. Afin de confronter ses représentations à la réalité du terrain, d'expérimenter concrètement en quoi consiste un métier parfois fantasmé, chaque étudiant doit prendre des contacts avec ces professionnels, préparer ses entretiens, aller au maximum sur les lieux de travail afin d'observer directement le plus de choses possibles. Ces rencontres peuvent s'effectuer en petits groupes, ce qui est plus rassurant pour les étudiants et permet d'éviter certains impairs mais c'est un passage obligé pour tous. De la même façon qu'une expérimentation est vectrice de compétences, la confrontation directe avec la réalité du monde du travail permet aux acteurs de se faire une idée concrète des contraintes et fonctionnements professionnels spécifiques, de confirmer ou infirmer d'autant mieux leur projet professionnel mais aussi de prendre des contacts pertinents pour une future recherche de stage ou d'emploi.

**Évaluation des étudiants**

Chaque étudiant est évalué individuellement par le biais du dossier qu'il rend à son intervenant. Si la « matière première » qui compose le dossier a été recueillie par le groupe d'étudiants par rapport à leur sujet de travail commun, l'analyse que chacun en fait est bien individuelle et doit répondre aux questions que se posait chaque étudiant en début de semestre, comme l'a pointé l'évaluation menée en 2010 par Dominique Gilles, Basile Bailly, Christian Guillet et Emmanuel Sylvestre.

La méthodologie suivie dans ce dossier est celle préconisée tout au long du module, celle de la recherche scientifique :

**Dispositif modeste et ambitieux**

**Labrosse**

*Parallèle entre le travail demandé à l'étudiant de Licence sur son Projet et la méthodologie de la Recherche, in Fascicule des intervenants PEL2 UCBL*

<b>CHERCHEUR</b>	<b>ETUDIANT</b>
<p><b>INTRODUCTION</b></p> <p>Le chercheur a une idée à explorer</p> <p>=</p> <p>hypothèse scientifique</p>	<p><b>INTRODUCTION</b></p> <p>L'étudiant a une représentation de son projet professionnel à explorer</p> <p>=</p> <p>hypothèse projet professionnel</p>
<p><b>MATERIEL - METHODE</b></p> <p>Le chercheur s'informe de 'l'état de la science' autour de l'hypothèse scientifique</p> <p>=</p> <p>étape de recherche documentaire (autres publications, congrès, interrogation de bases de données...)</p> <p>+/- 1ère évolution de l'hypothèse scientifique</p> <p>Le chercheur élabore le protocole expérimental qui vise à vérifier son hypothèse scientifique de départ :</p> <p>tubes à essai ... = matériel protocole = méthode</p>	<p><b>MATERIEL - METHODE</b></p> <p>L'étudiant s'informe sur le secteur d'activité professionnel qui sera le cadre de son projet professionnel</p> <p>=</p> <p>étape de recherche documentaire (presse, organismes professionnels, CIDJ, SUIO, ONISEP, rencontres Université/Entreprises, forum...)</p> <p>+/- 1ère évolution de l'hypothèse du projet professionnel</p> <p>L'étudiant élabore la stratégie qui va lui permettre de vérifier l'hypothèse projet professionnel</p> <p>choix des personnes à interviewer = matériel questionnement = méthode</p>
<p><b>EXPERIMENTATION</b></p> <p>recueil des résultats bruts</p>	<p><b>INTERVIEWS</b></p> <p>mise à plat des informations recueillies</p>
<p><b>ANALYSE</b></p> <p>Le chercheur évalue la distance entre les résultats escomptés et les résultats obtenus</p> <p>+/- 2ème évolution de l'hypothèse scientifique</p>	<p><b>ANALYSE</b></p> <p>L'étudiant évalue la distance entre les représentations de départ et la confrontation avec la réalité</p> <p>+/- 2ème évolution de l'hypothèse projet pro.</p>
<p><b>SYNTHESE /ARGUMENTAIRE</b></p> <p>Ces nouvelles données appliquées à l'hypothèse scientifique de départ et à l'état de la science amènent à élaborer une nouvelle hypothèse</p> <p>détailler les relations de causes à effets</p>	<p><b>SYNTHESE /ARGUMENTAIRE</b></p> <p>Ces nouvelles informations appliquées aux représentations du projet professionnel de départ, aux informations recueillies (pour la théorie dans la documentation, pour le vécu lors des interviews), <u>ainsi qu'à soi-même</u>, amènent à l'élaboration d'une nouvelle hypothèse de projet professionnel (différente, confirmée, modifiée, précisée...)</p> <p>détailler les relations de causes à effets</p>
<p><b>CONCLUSION</b></p> <p>La nouvelle hypothèse scientifique se substitue à celle de départ</p>	<p><b>CONCLUSION</b></p> <p>La nouvelle hypothèse de projet professionnel se substitue à celle de départ</p>
<p><b>PUBLICATION</b></p>	<p><b>RAPPORT</b></p>
<p><b>COMMUNICATION/POSTER - CONGRES</b></p>	<p><b>PRESENTATION ORALE DU POSTER</b></p>

Le dossier rendu par l'étudiant concerne donc la façon dont il s'est informé sur son sujet, la présentation qu'il fait des informations bibliographiques collectées et des témoignages de professionnels recueillis, l'évolution de son projet suite à ces observations et analyses.

Ensuite chaque groupe présente de façon collective pendant le dernier TD les métiers et secteurs d'activités découverts, **lors d'un exposé**. Cette présentation fait partie intégrante de l'évaluation : elle permet de diffuser l'information collectée aux autres étudiants, d'avoir pour certains une première expérience de présentation orale. Elle a pour support **un poster**, conçu sur le modèle des posters scientifiques, pour lequel les étudiants font bien souvent preuve d'une grande créativité. A partir de cette conception collective chaque étudiant prend la parole pour présenter une partie du travail commun.

« Pour dépasser la phase de traitement cognitif de l'expérience, et permettre l'appropriation des principaux résultats obtenus par l'étudiant et donc une intégration dans son histoire personnelle, on utilise le biais de la transmission au groupe : "on s'impose en s'exposant".

Cela permet également la relativisation des résultats par l'échange avec ceux qui ont travaillé un thème semblable et n'ont pas forcément obtenu les mêmes éléments.

Les étudiants sont également confrontés aux choix à faire pour exposer en temps limité ce qui est important pour eux et pour les autres par rapport à l'ensemble de leurs résultats. » (Fascicule des intervenants PEL2 « *Découvrir les réalités professionnelles* »)

## **Formation des intervenants**

Ces groupes de TD de PEL2 sont donc constitués en fonction des thématiques et centres d'intérêt des étudiants et animés par différents acteurs de l'université : des Enseignants-Chercheurs, des doctorants et des professionnels issus de formations suivies à Lyon1. Certains intervenants émettent des préférences quant aux thématiques traitées par leurs étudiants, d'autres laissent les possibles ouverts et « s'adaptent à leur public ». Mais il serait faux de croire que les intervenants n'accompagnent que des étudiants d'un domaine bien défini : chaque TD regroupe des étudiants aux centres d'intérêts variés afin d'être une source d'enrichissement en soi. Les intervenants, d'un groupe à l'autre et d'une année sur l'autre, découvrent eux-mêmes des métiers et secteurs d'activité différents et voient également leurs étudiants avec une autre vision de celle qu'ils peuvent avoir dans le cadre des TD disciplinaires.

Malgré tout, il est nécessaire d'avoir une approche commune concernant le **fond** du module de PEL2 afin que chaque intervenant ait intégré



la logique et la philosophie de cet « enseignement » qui n'en est pas vraiment un. La *formation des formateurs* et l'accompagnement des intervenants tout au long du semestre jouent une place prépondérante dans la cohérence du dispositif, afin d'en favoriser un fonctionnement le plus homogène possible et donner aux étudiants une trame commune de travail.

Si les bases théoriques du PEL2 se trouvent entre autre dans les travaux et recherches de Denis Pelletier, Philippe Meirieu, Michel Develay, s'appuient sur des notions telles que l'apprentissage vicariant d'Albert Bandura et de formation-action, l'objectif est d'abord et avant tout de permettre aux étudiants de se retrouver dans ce dispositif, de se poser des questions pertinentes et d'acquérir une méthodologie adaptée qu'ils pourront réutiliser afin d'y apporter des réponses intéressantes. La formation proposée aux intervenants et le fascicule qui les accompagne tout au long du semestre, après avoir posé clairement les objectifs de ce module, se centrent plus sur des outils d'animation de groupes, sur des objectifs à atteindre en s'inspirant fortement de la méthode socratique d'accouchement des idées : c'est l'étudiant qui est conduit à travailler, pour faire lui-même le chemin lui permettant d'atteindre son ou ses buts.

En résumé, c'est bien **l'étudiant** qui est **au cœur du dispositif**, avec **son** projet qu'il travaille. L'intervenant n'est là que pour l'accompagner, jamais pour le diriger et encore moins lui apporter des réponses toutes faites. Le positionnement classique de l'enseignant est chamboulé et remis en question, mais les intervenants participants jouent volontiers ce jeu pédagogique. Et finalement il est presque plus intéressant d'avoir un intervenant non spécialiste des contenus abordés par les étudiants puisque c'est sur l'aspect méthodologique que va porter sa contribution, sur laquelle il pourra d'autant plus se centrer qu'il n'a pas de « matière » à présenter.

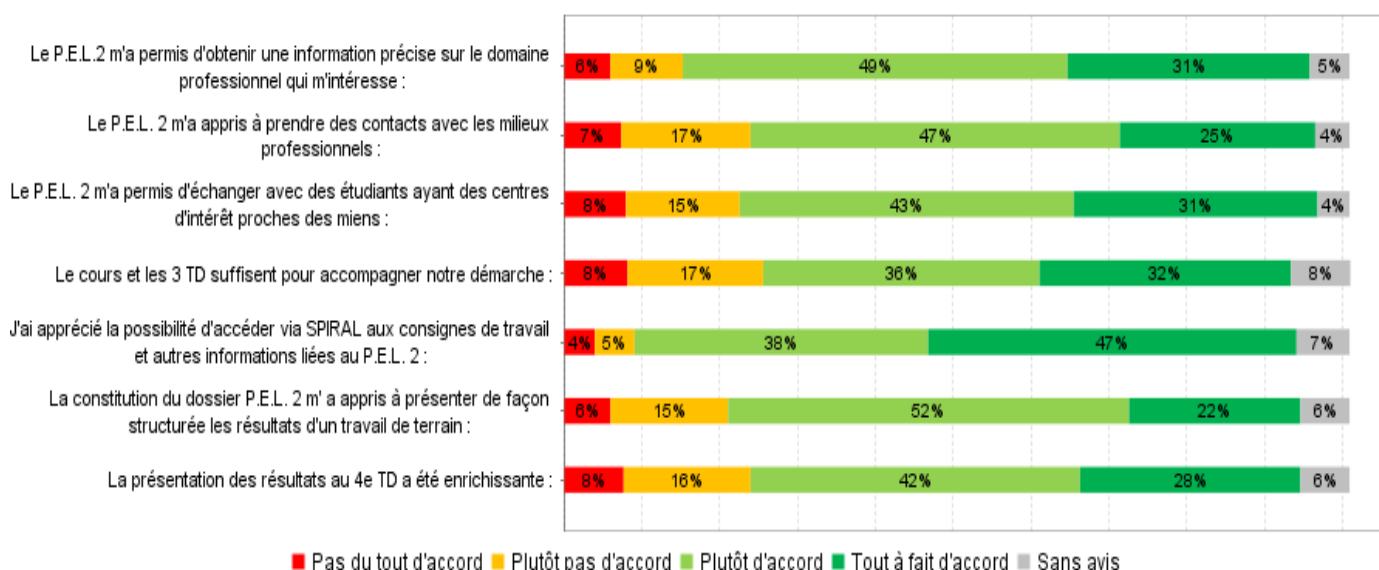
### **Retours des étudiants-e-s sur leur expérience**

Pour prendre connaissance de leur note au module, les étudiants sont incités à remplir un questionnaire anonyme d'évaluation en ligne. Le taux de réponse à ce questionnaire est ainsi de plus de 70% et permet d'avoir des résultats fiables et intéressants quant aux impressions et retours des étudiants concernant le PEL2.

Sur la promotion ayant suivi le module au printemps dernier, composée de 1158 étudiants inscrits, 995 ont une note et sont donc allés au bout du semestre. Parmi eux, seuls 95 ont une note inférieure à 10/20, la

moyenne étant à 13,6/20. *Ces résultats sont stables depuis 25 ans*, malgré les cohortes d'étudiants plus ou moins importantes, les thématiques qui changent, les intervenants de sensibilités différentes.

De façon générale, les étudiants voient un intérêt à ce module qui, s'il ne transforme pas forcément leur projet professionnel, leur permet de le préciser et de le rendre plus concret :



Retour des étudiants suite à l'évaluation du PEL2, UCBL, juin 2011

### Et après ?

Le PEL2 s'insère donc dans un projet d'aide à la *construction* du projet professionnel de l'étudiant. A la fin du semestre, ce projet n'est pas forcément pleinement élaboré : **il s'agit surtout d'enclencher une démarche** avec la méthodologie la plus adaptée possible **et d'initier à la « démarche réseau »** qui sera utile à l'étudiant autant en poursuite d'études qu'en recherche d'emploi et dans des processus de reconversions professionnelles ultérieures.

Au niveau de l'université, les retombées attendues de ce module qui concerne un nombre fort important d'étudiants sont également, au moins à la marge, de tisser un lien plus fort entre les études suivies par l'étudiant

et son projet professionnel, mais également de diminuer les réorientations tardives ou des poursuites d'études par défaut. On peut penser en effet que si les études suivies par les étudiants *font sens*, ils arriveront plus facilement à se projeter dans un avenir plus ou moins lointain, seront plus enclins à se retrouver dans leur cursus, ou à le faire évoluer de façon à s'y retrouver, contrairement à des études suivies de façon chaotique ou au hasard. Le module PEL2 est également intégré aux parcours proposés aux étudiants en cours de réorientation et de remise à niveau scientifique, afin de les aider à se questionner sur leur projet professionnel avant le choix de leurs suites d'études universitaires.

Ce module s'inscrit de plus dans un cadre plus large d'accompagnement à la réflexion sur le projet professionnel – et personnel : la réflexion commence en première année de licence avec le PEL2, se poursuit en deuxième année avec le PEL4 dont il sera question dans la dernière intervention de ce symposium : « *L'effet papillon* » *des auditions individuelles des étudiant-e-s qui présentent leur projet personnel et professionnel*. Enfin en Master, chaque formation a maintenant l'obligation d'intégrer un module tournant autour des problématiques d'insertion professionnelle des étudiants. Cette réflexion s'inscrit donc de façon globale dans les maquettes de formation, et de plus en plus dans les préoccupations des responsables de formation.

Ce dispositif est ambitieux, du fait du nombre d'étudiants concernés (tous les étudiants de première année de licence) et de l'implication de nombre d'acteurs de l'Université : chercheurs, personnels enseignants et techniques, anciens étudiants devenus professionnels partenaires. Tous y jouent un rôle et y trouvent leur place. Mais sa mise en place se veut modeste, de par la méthode utilisée transférable en interne ainsi que dans d'autres contextes, et avec des moyens logistiques accessibles. Malgré cela, ses retombées pour les étudiants sont à court, moyen et long termes fort importantes et lui donnent tout son intérêt et sa légitimité.

## Bibliographie

- Develay, M. (1998). *Donner du sens à l'école*. Paris, ESF.
- Fabre, M. (1994). *Penser la formation*. Paris, PUF, coll. l'Éducateur.
- Gilles, D., Bailly, B., Guillet, C., Sylvestre, E. (2010). *L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation*. Conférence de clôture thème « Métier d'étudiant », Actes du congrès AIPU, Rabat.
- Gilles, D., Millaud, C., Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, MJ. (2002). *Projet Professionnel de l'Étudiant, les nouvelles données (le livre : Passeurs de futurs et le cd-rom)*. Paris, ONISEP, collection Références.
- Gilles, D., Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, MJ. (1994). *Socrate, le retour... pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*. Sainte-Foy, Québec, Éd. Septembre.
- Morin, E. (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris, Seuil.
- Serres, M. (1991). *Le Tiers-Instruit*. Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais.

### Documents de travail :

- Fascicule des intervenants P.E.L.2 Université Claude Bernard Lyon1 « Découvrir les réalités professionnelles ».
- Site web de l'association Projetpro.com : <http://www.projetpro.com>